

(A)

(N° 23.)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION 1858-1859.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1859.

(Voir le N° 144, session 1857-1858, et les N°s 25 et 50, session 1858-1859
de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1859, à la somme de deux millions six cent vingt-neuf mille cinquante-deux francs dix-huit centimes (fr. 2,629,052 18 c.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1858, resteront disponibles sur l'art. 31, ainsi que sur les sommes reportées des exercices antérieurs, pour être employées à titre d'encouragements de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférés à l'art. 33 du Budget de 1859.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) VERHAEGEN.

*Les Secrétaires,
(Signé) ED. DEMOOR.*

Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1859.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	»	
2	— du personnel des bureaux	114,491	»	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,800	»	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,500	»	485,591
5	Matériel	37,600	»	
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	8,000	»	
CHAPITRE II.				
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.				
7	Autriche	48,000	»	
8	Confédération germanique	35,000	»	
9	France.	53,000	»	
10	Grande-Bretagne	65,000	»	
11	Italie	59,000	»	
12	Pays-Bas	43,000	»	
13	Prusse	43,000	»	
14	Russie	65,000	»	
15	Brésil	20,000	»	532,000
16	Danemark, Suède, Villes libres et hanséatiques de Hambourg, Brême, Lubeck	17,000	»	
17	Espagne	20,000	»	
18	États-Unis	20,000	»	
19	Portugal	17,000	»	
20	Turquie	33,000	»	
21	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	»	14,000	
CHAPITRE III.				
CONSULATS.				
22	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	119,500	»	119,500

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
23	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	65,000 »	»	65,000 »
	CHAPITRE V.			
	FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.			
24	Indemnités pour un drogman, pour un capou-oglan et pour quatorze khavass, employés dans diverses résidences en Orient	10,580 »	»	77,950 »
25	Frais divers	67,570 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	40,000 »	»	40,000 »
	CHAPITRE VII.			
	PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE, ET BUREAU DE LA LIBRAIRIE A PARIS.			
27	Personnel	5,240 »	»	5,600 »
28	Frais divers	360 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.			
29	Écoles de navigation {	Personnel	17,260 »	»
50		Frais divers.	8,080 »	
51	Chambres de commerce	12,000 »	»	
52	Frais divers et encouragements au commerce . .	13,800 »	»	
53	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour mémoire).			
	a. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et New-York. Remboursement des droits de pilotage	28,800 »		199,816 »
54	b. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil, remboursement des droits de tonnage de pilotage, de phares et fanaux (pour mémoire).	49,076 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen-tes.	extraordinaires et temporaires.	
	c. Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 9 de la convention du 12 novembre 1855. (Crédits non limitatifs).	20,276	»	
55	Pêche maritime.	{ Personnel	7,550	»
56		{ Primes	92,050	»
CHAPITRE IX.				
<i>MARINE.</i>				
<i>Pilotage.</i>				
37	Personnel.	187,690	»	
38	Remises à payer au personnel actif du pilotage et aux agents chargés de la perception des recettes des divers services de la marine. (Crédit non limitatif).	222,468	54	»
59	Paiement à faire à l'administration du pilotage néerlandais en vertu des traités existants, du chef du pilotage et de la surveillance commune, restitution des droits indûment perçus et perte par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue. (Crédit non limitatif.) . . .	13,500	»	
<i>Sauvetage.</i>				
40	Personnel.	14,500	»	
<i>Marine militaire, paquebots à vapeur, etc.</i>				
41	Traitement du personnel des paquebots, des bateaux à vapeur de l'Escaut, et d'autres bâtiments de l'État, ainsi que du personnel à terre	236,671	67	»
42	Vivres.	88,600	»	
45	Traitement des courriers et agents des paquebots à vapeur, faisant le service entre Ostende et Douvres	14,710	»	
<i>Passage d'eau.</i>				
44	Personnel	12,690	»	
<i>Police maritime.</i>				
45	Personnel.	50,295	»	
46	Primes d'arrestation aux agents, vacations et remises aux experts, commis chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants. (Crédit non limitatif).	4,000	»	
				1,405,795 18

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Matériel des divers services.</i>			
47	Traitements des gardiens du matériel.	2,120 »	»	
48	Frais divers	352,500 »	»	
49	Secours aux veuves et aux marins blessés, médica- ments, etc.	4,000 »	»	
50	Seconde et dernière partie du prix de la construc- tion et de l'armement d'un bateau à vapeur, des- tiné aux stations du pilotage des bouches de l'Escaut et d'Ostende.	»	160,000 »	
51	Grosses réparations aux bateaux à vapeur <i>Diamant</i> <i>et Rubis</i>	»	60,000 »	
52	Somme due à la ville d'Ostende, à titre de loyer, pendant les huit derniers mois de 1853, d'un lo- cal pour l'administration du pilotage.	»	250 »	
	TOTAL du Budget du Ministère des Affaires Étrangères. fr.	2,594,802 18	254,250 »	2,629,052 18